



LETTRE OUVERTE À LA DFSPIP DES BOUCHES-DU-RHÔNE

Madame,

Le syndicat **FO Justice** souhaite attirer votre attention sur la situation aujourd'hui intenable à laquelle sont confrontés les agents du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation des Bouches-du-Rhône (SPIP 13), et plus particulièrement ceux de l'antenne du milieu ouvert (MO) d'Aix-en-Provence.

Depuis plusieurs mois, les équipes du SPIP 13 travaillent dans des conditions de plus en plus dégradées, faute de moyens humains, matériels et de soutien hiérarchique. Si l'arrivée récente de quelques Conseillers Pénitentiaires d'Insertion et de Probation (CPIP) a permis de pallier très temporairement certains manques, la réalité demeure :

LES EFFECTIFS RESTENT INSUFFISANTS POUR ASSURER CORRECTEMENT LES MISSIONS DE SERVICE PUBLIC QUI NOUS INCOMBENT.

Il manque toujours plusieurs d'Adjoints Administratifs (AA), tant sur le centre de détention (CD) de Salon-de-Provence que sur le milieu ouvert d'Aix-en-Provence, où un poste supplémentaire d'AA s'avère indispensable pour garantir la continuité du service.

À cela s'ajoute un déficit de Directeurs Pénitentiaires d'Insertion et de Probation (DPIP), dont le rôle est pourtant essentiel à la coordination et au pilotage des équipes.

FO Justice – SPIP 13 attire tout particulièrement votre attention sur la situation dramatique du service de surveillance électronique d'Aix-en-Provence :

IL MANQUE AU MINIMUM DEUX AGENTS DE SURVEILLANCE ÉLECTRONIQUE (ASE) !!!

Ce qui compromet gravement la capacité du SPIP à gérer efficacement les mesures de placement sous surveillance électronique, déjà en forte augmentation. Il est illusoire de prétendre trouver des solutions par le biais de groupes de travail sans disposer au préalable des moyens humains et matériels nécessaires !!!

LES AGENTS EN ONT ASSEZ DES RÉUNIONS QUI NE DÉBOUCHENT SUR AUCUNE AVANCÉE CONCRÈTE !!!

Les conditions matérielles de travail sont, elles aussi, indignes d'un service public. Les locaux du MO d'Aix-en-Provence sont infestés de nuisibles :

CAFARDS, PUNAISES DE LIT, FRELONS...

Cette situation, qui perdure depuis des mois malgré les signalements répétés, expose les agents, les usagers et les partenaires à des risques sanitaires inacceptables. Nous avons le sentiment d'être abandonnés et livrés à nous-mêmes, dans des locaux qui relèvent davantage du taudis que du service public !!!

À cela s'ajoute un problème de sécurité majeur :

LES DEUX ASCENSEURS DU SITE SONT HORS SERVICE, L'UN DEPUIS DIX-HUIT MOIS, L'AUTRE DEPUIS DEUX SEMAINES !!!



Les agents, les usagers et les personnes placées sous-main de justice doivent gravir deux étages parfois à plusieurs reprises dans la journée. Cette situation est non seulement épuisante mais peut, en cas de malaise ou d'accident, avoir des conséquences dramatiques.

Un service public qui ne garantit pas la sécurité de ses agents et du public qu'il accueille, ce n'est plus un service public, c'est du mépris institutionnalisé !!!

Le manque de véhicules adaptés pour le MO d'Aix-en-Provence est également un obstacle majeur à l'exercice de nos missions. Les distances à parcourir sont importantes pour les agents, qui doivent se rendre sur différents sites et effectuer des visites à domicile ou des interventions extérieures pour assurer le suivi des personnes sous-main de justice. Les rares véhicules disponibles sont souvent vétustes, mal entretenus, et tombent régulièrement en panne.

Faut-il attendre un accident grave sur la route pour que l'administration réagisse ? Cette situation met directement en danger les agents, et entrave le bon fonctionnement du service !!!

La question de la sécurité est tout aussi préoccupante. Malgré nos demandes répétées, le MO d'Aix-en-Provence ne dispose toujours pas d'un portique de sécurité à l'entrée, alors même que plusieurs agents ont déjà été confrontés à des situations de tension, voire d'agression, avec des personnes placées sous-main de justice.

L'ABSENCE DE DISPOSITIF DE SÉCURITÉ EXPOSE INUTILEMENT LES AGENTS À DES RISQUES IMPORTANTS, ET CONTRIBUE À UN CLIMAT D'INQUIÉTUDE ET DE STRESS PERMANENT !!!

FO Justice – SPIP 13 dénonce également la gestion managériale actuelle, marquée par un recours quasi systématique aux Demandes d'Explication (DE), perçues comme des menaces ou des tentatives d'intimidation, au détriment du dialogue et du soutien dont les équipes auraient besoin.

Au lieu d'adresser sans cesse des courriers mettant en cause les agents, il serait plus légitime et utile que la Direction Fonctionnelle Pénitentiaire d'Insertion et de Probation des Bouches-du-Rhône (DFSPIP) porte la voix de ses personnels auprès de la Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires (DISP) de Marseille, afin de réclamer les moyens indispensables à l'accomplissement de nos missions.

Les agents attendent de leur direction qu'elle les soutienne, qu'elle les défende et qu'elle se batte pour obtenir les effectifs, les moyens matériels et les conditions de travail auxquels ils ont droit.

AUJOURD'HUI, ILS N'ONT PLUS CONFIANCE, ET SE SENTENT ABANDONNÉS !!!

Face à cette situation, **FO Justice – SPIP 13** exige :

- ➡ **Le renfort immédiat en personnels : recrutement d'Adjoints Administratifs (AA), de Directeurs Pénitentiaires d'Insertion et de Probation (DPIP), et d'Agents de Surveillance Électronique (ASE) en nombre suffisant,**
- ➡ **L'intervention urgente auprès du bailleur pour éradiquer durablement les nuisibles dans les locaux du MO,**
- ➡ **La réparation immédiate des ascenseurs et la sécurisation des accès aux bâtiments,**
- ➡ **L'attribution ou la location de véhicules de service en nombre suffisant et en bon état de marche,**
- ➡ **L'installation d'un portique de sécurité pour garantir la protection des agents et des usagers,**
- ➡ **Des conditions de travail et d'accueil dignes d'un service public, avec un engagement réel à défendre les personnels auprès de la hiérarchie interrégionale.**

Les agents du SPIP 13, épuisés, en colère, n'attendent plus de promesses, mais des actes concrets et immédiats. Le malaise et la défiance n'ont jamais été aussi forts. **FO Justice – SPIP 13** prendra toutes les mesures nécessaires pour défendre les personnels, y compris en ayant recours à toute forme d'action syndicale que la gravité de la situation imposerait.

FO Justice – SPIP 13 exige un retour rapide et des mesures tangibles. Le temps de l'immobilisme et des réponses dilatoires est révolu !!!

